

Projet éducatif et pédagogique

Accueil Péri-scolaire de SAINT-DIONISY

2022/2023



1 Présentation général du projet

1.1 L'organisateur de l'Accueil de Loisirs PERISCOLAIRE

Mairie de Saint-Dionisy

1 Route de Calvisson

30980 Saint-Dionisy

1.2 Le Public accueilli

L'accueil de loisirs périscolaire de Saint-Dionisy reçoit les enfants scolarisés à l'école primaire de Saint-Dionisy :

- Le matin de 7h15 à 8h35 et le soir de 16h30 à 18h30
- Les lundis, mardis, jeudis, vendredis de 11h45 à 13h30 dans le cadre du temps méridien (restauration scolaire)
-

Ces enfants sont âgés de 3 à 12 ans

1.3 Les objectifs de l'organisateur de l'ALP

La Mairie de Saint-Dionisy, organisateur de l'Accueil de Loisirs Périscolaire, a fixé ses objectifs éducatifs.

- ✓ Développer un comportement citoyen en encourageant le respect des règles de vie collective.
- ✓ Enrichir et diversifier les temps de loisir des enfants tout en s'adaptant à leurs rythmes

1.4 Les objectifs pédagogiques de L'ALP

Les objectifs pédagogiques mis en place visent des apprentissages en dehors de l'espace classe, . Ils s'articulent avec le projet d'école.

1	Accueil des élèves - Bien-être et expression des sentiments à l'école
2	Médiateurs de cour – Messages clairs – Conseil d'élèves/débat
3	Utiliser le numérique dans les apprentissages et dans la communication
4	Développer une pratique régulière de la résolution de problèmes
5	Développer le suivi et la valorisation des parcours éducatifs de l'élève
6	Effectuer des projets d'école annuels
7	Favoriser le passage interclasse.
8	Porter des projets en lien avec la transition écologique.
9	Actions autour du développement durable
10	Actions autour du Parcours d'Education Artistique et Culturelle
11	Parcours de citoyen

Tableau 1 : Récapitulatif des axes abordés dans le projet d'école

1.4.1 Accompagner l'enfant dans son apprentissage de la vie en collectivité

Développer les notions de respect, de tolérance, de partage et de solidarité

Apprendre à jouer en toute sécurité en maîtrisant les risques

Les moyens

- Prévoir un temps pour expliquer et discuter avec les enfants des règles de vie en commun et informer les enfants sur leurs droits et leurs devoirs,
- Favoriser l'apprentissage du respect de son travail, du travail d'autrui et du matériel (notion d'argent public),
- Apprendre, dans les activités sportives notamment, à développer des stratégies collectives et des principes tactiques,
- Apprendre le respect de soi et des autres par l'écoute des consignes de sécurité et des règlements techniques,

1.4.2 Permettre à l'enfant de s'épanouir

Développer chez l'enfant l'envie, la curiosité, le plaisir d'apprendre, de communiquer

Encourager les idées, les initiatives, la créativité, la participation et la prise de responsabilité

Favoriser la réussite de chaque enfant

Les moyens

- Diversifier au maximum le choix des activités afin de répondre le mieux possible aux besoins de chacun,
- Responsabiliser en permettant aux plus grands d'aider les plus jeunes pour les aider à progresser,
- Aider à la construction d'un esprit critique,
- Proposer des jeux et des animations adaptés à chaque âge qui vont favoriser les échanges et la communication,

1.5 Les différents domaines d'activités

Activités éducatives, manuelles et culturelles

- Jeux éducatifs
- Travaux manuels divers
- Ateliers culinaires
- Activités adaptées aux tous petits (histoires, danses...)
- Surveillance des devoirs

Activités de plein air :

- jeux de plein air
- initiations sportives

1.6 Les locaux et espaces utilisés

L'accueil de loisirs utilise la salle d'accueil, située au cœur de l'école, la cour de récréation et ponctuellement la salle du réfectoire.

Les repas sont pris à la cantine (un 1^{er} service pour les enfants de maternelle, un 2^{ème} service pour les autres enfants).

L'ensemble de ces locaux est accessible aux personnes en situation de handicap.

1.7 L'équipe d'animation

L'équipe d'animation de l'accueil de loisirs périscolaire est constituée d'animateurs diplômés (BPJEPS, BAFA CAP Petite Enfance...).

Les animateurs devront rechercher de nouvelles activités qui correspondent aux besoins, à l'âge et aux envies des enfants et qui leur permettent de développer leurs potentialités.

Ils inciteront l'enfant à s'investir et à participer. Pour cela, ils devront toujours être à l'écoute de l'enfant en respectant leur rythme de vie.

Ils veilleront au respect des règles de vie au sein de l'accueil de loisirs.

Le dialogue entre l'équipe d'animation et les familles sera recherché pour une meilleure connaissance et compréhension de la personnalité et du comportement des enfants.

1.8 L'évaluation des activités

L'évaluation des activités périscolaires proposées concerne les différents acteurs suivant et se fera sur des temps distincts :

Évaluation par les familles

- au cours des Conseils d'école, un point concernant l'accueil périscolaire est présenté aux représentants des familles et fait l'objet de discussions et de propositions.

Auto-évaluation par les animateurs des activités

Lors des réunions régulières, une auto-évaluation sera faite par l'ensemble de l'équipe d'animation afin d'apporter d'éventuelles modifications aux projets à venir.

L'évaluation portera sur :

- La qualité de la préparation et celle du matériel,
- Intérêt ressenti des enfants pour les diverses activités proposées,
- L'atteinte des objectifs
- La qualité des interactions avec les enfants

En fin d'année, l'équipe fera un bilan général du projet prenant en compte les auto-évaluations intermédiaires et les retours des enfants. Les modalités d'évaluations pourront également faire l'objet de remaniements.

Évaluation par enfants

A la fin de chaque activité, les enfants pourront donner leur avis oralement ainsi que sur un tableau avec des smileys.



Selon évalués :

- L'intérêt ressenti pour les diverses activités
- Les points forts et points faibles (Ce qu'ils ont préféré, ce qu'ils n'ont pas aimé) avec investigation de propositions
- La qualité de leurs relations avec les autres enfants et avec les animateurs

Une évaluation par un auto-questionnaire dématérialisé pourra être proposé aux enfants en fin d'année. Les résultats de cette évaluation permettront de fournir des axes d'amélioration du projet.

2. Projet 2022-2023

À partir du cadre fixé par le projet éducatif, en concertation avec les enfants et sur la base des observations et des retours d'expérience des animateurs, ces derniers ont élaboré **le projet pédagogique** pour 2021-2022.

- Selon le diagnostic du terrain, les besoins et les envies du public accueilli

Il convient d'exploiter les possibilités offertes par les divers espaces

En effet, les enfants jouent ensemble toutefois cela ne se déroule pas toujours dans le calme, ni sans querelles en raison du partage des espaces par des enfants qui conduisent des activités distinctes selon leurs âges et/ou leurs propres besoins. Certains ont envie de faire des activités sportives, d'autres manuelles, ou encore libres. Ces activités sont à adapter selon les besoins des enfants et à organiser par les animateurs selon les spécificités de leurs formations et leur appétence pour celles-ci.

- En considérant la participation aux activités et implication des familles

Selon les besoins matériels des activités, les parents peuvent être sollicités pour du fournir, sur la base du volontariat, du matériel (ex : rouleaux de papier toilette, cartons, boîtes d'oeufs...)

- En spécifiant les finalités et les objectifs éducatifs visés par chaque projet

Chaque projet porte sur une thématique distincte des précédentes et décline des animations selon trois axes de renforcement et /ou de développement de compétences : le langage, la culture, le vivre ensemble.

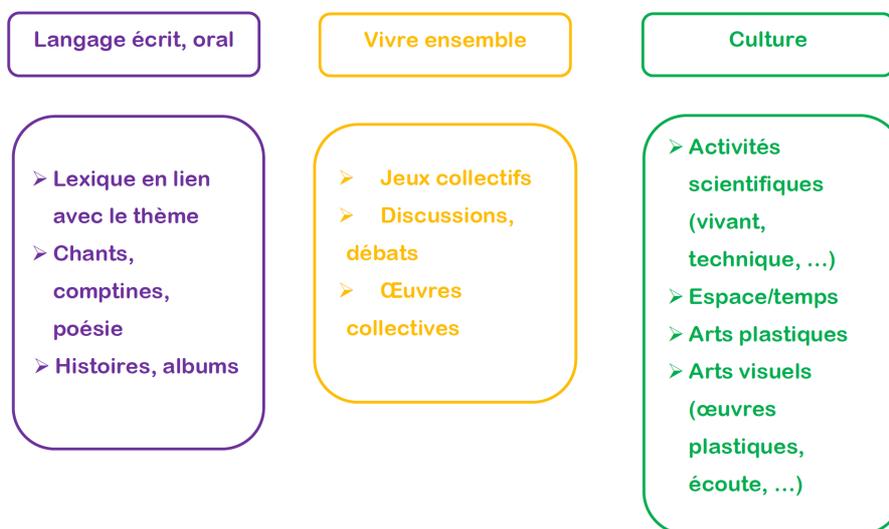


Tableau 2 : Axes à décliner pour chaque projet éducatif

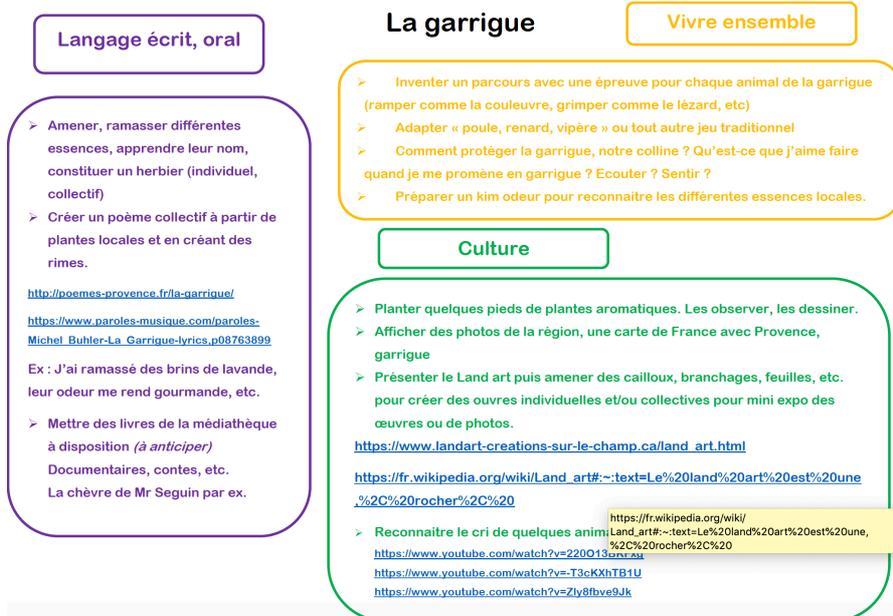


Tableau 3 : Illustration des animations retenues pour chaque axe pour un projet éducatif nommé « La garrigue »

2.1. Les projets d'activités conduits sur toute l'année

2.1.1. Le sport



2.1.1.1 Présentation

- Le type de public accueilli

Jeudi : les 3/6 ans

Mardi : les 6/12 ans

- La période

De septembre à juin

- La description de l'activité

3/6 ans	6/12 ans
Échauffement Jeux collectifs	Echauffement Découverte de différents Jeux en équipe

- **Les objectifs visés**

Développer la coopération entre les enfants pour favoriser l'esprit d'équipe et la communication.
Apprendre à respecter les règles et les camarades pour jouer ensemble de manière harmonieuse
Découvrir de nouveaux sports, jeux et de nouvelles règles pour éveiller l'enfant à de nouvelles activités

- **Le choix des activités par rapport aux objectifs pédagogiques**

Les activités sportives qui sont proposées sont en adéquation avec les objectifs du projet pédagogique, car impliquent de mobiliser/renforcer/développer des connaissances et compétences dans les trois axes visés.

- **Effectif**

Une dizaine d'enfants, le mardi
Une quinzaine d'enfants, le jeudi

- **Responsable de l'activité**

Mardi : **Aurélie ou Nathalie**
Jeudi : **Nathalie, Sandrine ou Aurélie**

2.1.1.2 Les moyens

- **Préparation**

Choisir le/les sports et préparer le matériel (matériel de sport, clef de la salle, trousse à pharmacie)

- **Le budget**

Du matériel de sport sera acheté (exemple : balle de volley). Les commandes sont à anticiper d'année en année pour le gros matériel et de trimestre à trimestre pour le petit matériel. Les catalogues mis à disposition des animateurs, permettent de communiquer en mairie les références, quantité et tarifs des matériels demandés. Certains peuvent faire l'objet d'emprunt à d'autres structures.

- **L'encadrement nécessaire**

1 animateur le mardi
2 animateurs le jeudi

- **Les locaux utilisés**

La cour du périscolaire, des aménagements seront instaurés selon la météo.

- **Le matériel nécessaire**

Différent selon les séances (ballons, dossards, raquettes, plats, filet....)

- **La sécurité mise en place**

La trousse de secours a disposition dans la salle d'accueil.

2.1.2 La cuisine



2.1.2.1 Présentation

- **Le type de public accueilli**

Les enfants de 3 à 12 ans

- **La période, le nombre de séances**

1 séance par mois à partir de septembre soit 17 séances .

- **La description de l'activité**

Réalisation d'une recette

Dégustation du produit

Remise aux enfants de la recette pour la refaire à la maison

- **Les objectifs visés**

Connaître l'origine des produits

Développer un savoir-faire : initiation aux technique de cuisinier

Développer la créativité (ex :en décorant sa pâtisserie) et le plaisir de faire soi-même.

Sensibiliser les enfants à la simplicité d'une cuisine « faite maison » en utilisant des ingrédients de base et de qualité pour réaliser des recettes simples, faciles à refaire à la maison

Sensibiliser les enfants à la diversité des goûts et des mets en leur permettant de faire des découvertes culinaires, en testant de nouvelles recettes avec de nouveaux ingrédients.

Eduquer l'enfant au respect des règles d'hygiène et de sécurité alimentaire (hygiène corporel :lavage des mains, ne pas mettre les doigts en bouche et gestion des produits alimentaires : chaine du froid, conservation des aliments....).

Apprendre à coopérer avec les copains (partager les différentes missions, s'aider dans la réalisation, attendre son tour...)

- **Le choix des activités par rapport aux objectifs pédagogiques**

Les ateliers cuisine qui sont proposés sont en adéquation avec les objectifs du projet pédagogique, car impliquent de mobiliser/renforcer/développer des compétences dans les trois axes visés.

- **Effectif**

Une dizaine d'enfants

- **Responsable de l'activité**

Aurélie

2.1.2.2. Les moyens

- **Préparation**

Choisir la recette en amont, en fonction des ingrédients et du temps disponible Expliquer la recette

Présenter les différents ingrédients utilisés (avec la possibilité de goûter ou sentir des ingrédients inconnus)

- **L'encadrement nécessaire**

1 animateur ou 2, en fonction du nombre d'enfants qui participent à l'activité

- **Les locaux utilisés**

Salle de repas et la cuisine

- **Le matériel nécessaire**

Ingrédients

Ustensiles de cuisine

Four pour la cuisson ou micro-onde

- **La sécurité mise en place**

-

Les enfants n'ont pas accès à la cuisine

Les enfants malades ne seront pas acceptés à l'atelier (ex : plaie, infection respiratoire, infection intestinale)

L'animateur porte un tablier ou une tenue dédiée à la période d'animation

L'animateur veillera à la sécurité des enfants tout au long de l'activité en :

- donnant les consignes de sécurité
- expliquant de façon simple les dangers sanitaires et les moyen de les maîtriser
- observant les enfants
- respectant les règles d'hygiène définis dans le plan de maitrise sanitaire

La dégustation intervient immédiatement après l'atelier de transformation ou dans la journée afin de limiter les dangers liés aux micro-organismes. Seuls les produits moins sensibles peuvent être emportés pour dégustation ultérieure (tel que le pain)

Pour les matières premières :

- vérifier lors de la réception et utilisation la provenance, l'état des produits, emballage, propreté les DLC ou DUO.
- La chaîne du froid doit être respectée
- Les références de traçabilité des produits achetés seront conservées

2.3 Embellissement de mon péricolaire



2.3.1 Présentation

- **Le type de public accueilli**

3/12 ans

- **La période**

De septembre à juin

- **La description de l'activité**

Art plastique : embellir le péricolaire afin de permettre aux enfants d'investir esthétiquement l'espace.
2021-2022 : création d'une fresque peinte en salle péricolaire suite à l'achat du mobilier.

- **Les objectifs visés**

Apprendre à travailler ensemble sur un projet commun

Apprendre à prendre des décisions communes

Soutenir la concentration

Encourager la créativité

Découvrir une technique / encourager la curiosité

Gagner en dextérité (ex : apprendre à peindre un mur, meuble...)

- **Le choix des activités par rapport aux objectifs pédagogiques**

Les activités qui sont proposées sont en adéquation avec les objectifs du projet pédagogique, car impliquent de mobiliser/renforcer/développer des compétences dans les trois axes visés.

- **Effectif**

Une dizaine d'enfants

- **Responsables de l'activité**

Aurélie, Nathalie et Sandrine

2.3.2 Les moyens

- **Préparation**

Commande du matériel : 4 à 6 semaines avant chaque lancement d'animation

Installer le matériel avant de débiter les activités

- **L'encadrement nécessaire**

Un animateur

- **Le matériel nécessaire**

Divers matériaux en fonction des activités

(Peinture, pinceaux, bâche de protection...)

- **La sécurité mise en place**

Les consignes de sécurité seront systématiquement rappelées en début de séances

Les enfants sont sous encadrement permanent.